

Rapport annuel 2005

Au cours de l'année sous revue, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 33 médecins tombés malgré eux dans le besoin (ils étaient 31 en 2004), ainsi qu'aux proches et descendants de consœurs et de confrères décédés.

Pendant la même période, la Caisse a cessé d'apporter son aide à cinq personnes. Toujours en 2005, sept nouveaux cas sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires: cinq personnes ont obtenu une aide unique et deux personnes nécessiteront probablement un soutien pendant une longue période.

La somme globale des contributions versées s'est élevée en 2005 à Fr. 330 600.– contre Fr. 318 900.– l'année précédente.

Les recettes en provenance de dons s'élèvent à Fr. 253 032.–. Elles ont nettement dépassé celles des années précédentes (2003: Fr. 157 366.–; 2004: Fr. 128 574.–).

En 2004, le fonds de secours et de prévoyance sociale de la Caisse de compensation des médecins-dentistes-vétérinaires a été dissous. Le capital restant a été transféré dans les caisses de secours des trois associations fondatrices, à savoir la FMH, la SSO (dentistes) et la SVS (vétérinaires) sous forme d'un versement en espèces et du transfert d'un paquet d'actions.

Grâce à cette donation exceptionnelle, notre fortune a augmenté pour passer de Fr. 2 493 464.– à Fr. 3 468 892.–.

La fortune de la fondation est constituée par un mélange d'obligations et d'actions satisfaisant aux prescriptions de la prévoyance professionnelle (LPP). Le compte d'exploitation, le

bilan et la gestion de la fortune sont révisés chaque année par l'autorité de surveillance des fondations du Département de justice du canton de Bâle-Ville.

Les dons individuels inférieurs à Fr. 500.– forment l'essentiel du capital de notre fondation. Par souci de réduire les frais administratifs au strict minimum, nous renonçons toutefois à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude!

MM. F. Hufschmid et R. Jucker, réviseurs, ont examiné les comptes annuels de la Caisse de secours et constaté que la comptabilité était tenue dans les règles. Nous saisissons l'occasion pour leur exprimer nos vifs remerciements. Pour plus de détails, le lecteur se référera au compte d'exploitation et au bilan publié ci-après.

Nos sincères remerciements vont également au PD Dr Ludwig T. Heuss et au Dr W. Zutter ainsi qu'à MM. J. Kobler et W. Mahrer de la Banque La Roche & Co pour la tenue de la comptabilité et la gestion de la fortune.

Le Conseil de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses:

Dr U. Leibundgut, président

*PD Dr L. T. Heuss,
membre du Comité central de la FMH*

Dr W. Zutter, trésorier

Compte postal de la Caisse de secours des médecins suisses: 40-644-3 Bâle.

Correspondance:
Dr U. Leibundgut
Lange Gasse 78
CH-4052 Bâle

Tableau

Comptes annuels pour 2005 (en franc).

Bilan au 31 décembre 2005		Actifs	Passifs
Compte Banque La Roche		73 417.04	
Compte UBS		61 245.07	
Compte Postcheck		133 815.52	
Débiteur impôt anticipé		15 058.35	
Titres		3 185 355.60*	
Compte de régularisation des actifs			400.00
Provision sur titres			998 000.00
Fortune au 31 décembre 2005			
Dr.-J.-Ambühl-Stiftung	90 000.00		
Dr.-J.-Genhard-Stiftung	20 000.00		
Dr.-J.-B.-Wutz-Stiftung	19 450.75		
Caisse de secours au 1 ^{er} janvier 2005	1 354 038.39		1 483 489.14
Liquidation «Fürsorgefonds Medisuisse»			1 045 089.55
Changement de l'exercice			-58 087.11
		3 468 891.58	3 468 891.58
Compte d'exploitation pour 2005		Charges	Produits
Dons			253 032.15
Revenu sur capital			59 277.94
Ajustement provision sur titres			43 000.00
Contributions		330 600.00	
Frais de banque et d'administration		39 677.10	
Perte sur titres (réalisée)		43 120.10	
Perte de l'exercice			58 087.11
		413 397.20	413 397.20

* Valeur actuelle au 31 décembre: Fr. 3 782 697.-.